

Qu'est-ce qu'un CLEE ?

Un Comité Local Ecole Entreprise (C.L.E.E.) est un lieu d'échanges et de ressources entre le monde de l'entreprise et celui de l'école sur les données liées à la relation formation emploi.

Il constitue une force de propositions et d'actions au plus près des acteurs locaux.

Implantés progressivement depuis 1999, 15 C.L.E.E maillent aujourd'hui parfaitement le territoire académique .

Les C.L.E.E. sont coordonnés par la Cellule Education Economie (C.E.E.) auprès du Délégué Académique aux Formations Professionnelles Initiale et Continue (D.A.F.P.I.C.).

Quels en sont les acteurs ?

Les Comités Locaux Ecole Entreprise sont composés d'acteurs représentatifs de l'ensemble des entités qui ont à traiter de l'orientation, de la formation et de l'insertion.

L'animateur libre d'organiser la participation de tel ou tel acteur à son C.L.E.E. peut toutefois prendre appui sur les lycées et les collèges, les Centres d'Information et d'Orientation (C.I.O.), les Dispositifs d'Accueil Locaux Insertion (D.A.L.I.), les animateurs de Bassin, les parents d'élèves, les GRETA, l'Agence Locale pour l'Emploi (A.L.E.), les animateurs des Plates Formes Technologiques, les représentants de la mission Egalité des Chances, les Chambres Consulaires, les Branches Professionnelles, les organismes d'employeurs et de salariés ainsi que tout chef d'une entreprise locale relevant du C.L.E.E.

Quelle est sa mission ?

Les C.L.E.E. établissent des liens essentiels entre les établissements scolaires et les entreprises.

Ils mettent en oeuvre des actions essentiellement orientées vers :

La relation formation/emploi :

- connaissance du tissu économique local
- visites d'entreprises locales
- visites d'établissements par les chefs d'entreprise
- recueil des besoins en qualification et des métiers émergents (enquête, etc...)

L'information et l'orientation sur la formation et la promotion des métiers :

- organisation de forums des métiers
- visites d'entreprises
- intervention de professionnels dans les collèges
- information sur les métiers en déficit d'image (métiers de bouche, de l'hôtellerie, du bâtiment...)

L'organisation et la mise en oeuvre des formations en alternance et continues :

- accueil des stagiaires
- visites d'entreprises par les professeurs principaux de collège
- gestion de stages pour les Etablissements Publics Locaux d'Enseignement (EPL)

Une réponse aux besoins de formation continue des entreprises :

- recueil des besoins en formation continue des entreprises
- présentation des métiers en pénurie de main d'oeuvre
- évaluation des besoins de formation continue
- mises en place de modules de formation

Des initiatives innovantes :

- création de sites Intranet ou Internet
- échanges, partenariats, séminaires
- coopérations technologiques et réalisation de projets industriels

La constitution et la pérennisation d'un réseau de partenariats :

- mise en œuvre des conventions de partenariat signées entre le Rectorat de l'académie de Toulouse et différentes branches professionnelles ou grandes entreprises.